



DINER DEBAT « ENJEUX NUMERIQUES DES TERRITOIRES » DU JEUDI 16 MAI 213

Intervenants :

M. Stéphane Lelux - cabinet Tactis

M. Hervé Le Bars - SGMAP (Secrétariat Général - Modernisation de l'Action Publique)

M. Thierry Marcou - FING (Fondation Internet Nouvelle Génération)

Acuf, 22 rue Joubert, 75009

Animé par Céline Colucci, déléguée générale de l'association Les Interconnectés

COMPTE RENDU

Jeudi 16 mai, une trentaine de personnes se sont réunies dans les locaux du GIE, au 22 rue Joubert pour participer au deuxième dîner débat de l'Association des Auditeurs de l'Ihedate de l'année 2013. Invités par Olivier Landel, président de l'Association, tous les auditeurs ont bien sûr été conviés, mais cette fois-ci, l'évènement a également été ouvert aux collaborateurs du 22 rue Joubert. L'AA-Ihedate a accueilli trois intervenants qui nous ont parlé des enjeux numériques des territoires. La question, largement et volontairement ouverte, a laissé la possibilité à nos invités de traiter le sujet selon leur point de vue, tout en s'appêtant à rencontrer bon nombre d'interrogations de la part de nos convives parfois novices en la matière, toujours intéressés et pertinents dans leurs remarques.

Céline Colucci, déléguée générale du Réseau des Territoires innovants ¹ a introduit nos invités, leurs parcours et leurs positionnements respectifs concernant la thématique. Grâce à son aide dans l'organisation et l'animation des échanges, les participants ont pu se faire une idée générale de la situation du numérique et son rapport avec l'aménagement du territoire.

En guise d'introduction, un constat : l'aménagement **numérique des territoires, en tant que projet stratégique n'est pas perçu comme tel par les populations** alors même que celles-ci ont parfaitement conscience que le numérique transforme leurs modes de vie et s'en approprient très bien les outils.

L'aménagement numérique des territoires est pourtant une question stratégique et transversale puisqu'elle touche absolument tous les domaines, que ce soit la santé, la mobilité, le tourisme, l'éducation etc. Une réflexion globale sur les transformations en cours apparaît alors tout à fait cruciale pour concevoir les territoires du futur.

Pourtant, la manière dont la question est traitée aujourd'hui dans la sphère politique semble circonscrite à la volonté d'offrir une même qualité de service partout au nom de l'égalité des territoires. La couverture numérique est certes un enjeu, mais la manière dont elle est traitée prioritairement dans le débat public occulte une grande partie des enjeux à venir.

Les populations sont aujourd'hui transformées par les usages du numérique qui sont quotidiens et touchent à tous les domaines de la vie. Pourtant, ces populations se trouvent confrontées à une administration publique en retard sur ce sujet. L'enjeu de la *data*, (l'information numérisée) est absolument crucial pour les collectivités et les administrations publiques en général. Accéder à ces informations et les exploiter, peut en effet leur permettre de contrôler les activités de leurs prestataires par exemple (en vérifiant les données à la source). Exploiter ces informations pourrait également permettre d'aller bien plus loin en termes de services rendus aux populations. Avec le numérique, les administrations, les villes, les territoires, les citoyens et les entreprises ont potentiellement accès à plus de données, plus d'informations qu'ils peuvent partager et s'échanger. Les enjeux sont à la fois considérables et la manière de s'emparer des outils peut permettre d'aller vers le pire comme le meilleur. **En termes de développement futur, il semblerait que les territoires les mieux préparés aux transformations à venir sont ceux qui s'en sortiront le mieux.**

Malgré un certain retard, **l'administration publique est cependant en cours de réflexion concernant l'impact du numérique et l'adaptation de ses outils dans son mode de fonctionnement et son**

¹ <http://www.interconnectes.com/fr/>

rapport aux administrés. Il s'agit là de la réflexion menée par le SG MAP dans le cadre de la modernisation de l'action publique. Une première étape a été franchie dans la mesure où l'administration centrale prend désormais en compte dans sa réflexion le rôle des collectivités et leur capacité à développer leurs outils numériques et à se moderniser. Les collectivités ne sont ainsi plus un public auquel l'administration centrale s'adresse mais un véritable partenaire de sa réflexion, en tant qu'acteur public agissant au plus près des administrés.

Dès lors, il s'est agi pour l'administration publique dans son acception large et sa représentativité retrouvée (centrale et territoriale) d'aborder la complexité du morcellement territorial français qui ne compte pas moins de 36 500 communes dont 80% ont une population inférieure à 3 500 habitants. **Se pose alors la question des moyens à disposition de ces territoires et de leur capacité à se doter des outils numériques adéquats pour se connecter.**

En guise de conclusion et d'ouverture des interventions, les principaux résultats de la dernière étude de la FING (Fondation Internet Nouvelle Génération) nous ont été présentés, revenant sur les dynamiques d'innovation dans les usages du numériques leurs impacts pour les villes et les territoires. S'accordant aux différents constats fait ci-dessus, plusieurs pistes de réflexions ont été proposées, qui permettent aux collectivités de s'adapter aux besoins des usagers – qui se servent déjà beaucoup du numérique et n'ont pas attendu les pouvoirs publics pour transformer leurs usages des villes. Les réponses traditionnelles de l'aménagement du territoire ne suffisent pas (SCOT, agenda 21, etc.), et les Smart Cities conduisent à une certaine homogénéisation et déshumanisation de la ville. Le constat semble alors être celui d'une approche qui reste toujours top-down alors même que le numérique offre par nature un lieu d'innovation et de participation. L'étude propose alors une nouvelle idée : **l'innovation ascendante et décentralisée**, dont l'objectif est la ville durable et désirable.

Ce moment d'échange autour de la question du numérique a permis d'appréhender les impacts structurels du numérique sur l'aménagement du territoire, un investissement conséquent y étant lié. Mais c'est aussi une invitation à « penser local » qui nous a été proposée, les innovations numériques pouvant être le support de projets locaux, au-delà des grands chantiers structurels de la couverture numérique, mais non moins structurants pour les territoires.

NB : ceux qui voudront prolonger ces débats le pourront au travers de l'invitation qu'ils recevront à participer aux 10èmes [forum des Interconnectés](#) (lien cliquable) à Lyon les 2 et 3 décembre prochains.